

222C2375  
FR0010331421-FS0841

21 octobre 2022

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**INNATE PHARMA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 octobre 2022, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, (i) le 14 octobre 2022, le seuil de 10% des droits de vote de la société INNATE PHARMA puis (ii) le 18 octobre 2022, le seuil de 10% du capital de la société INNATE PHARMA, et détenir indirectement, par l'intermédiaire de CDC Croissance et Bpifrance Participations SA<sup>1</sup>, 7 988 369 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 9,90% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (en direct)	0	0	0	0
CDC Croissance	1 598 963	2,00	1 598 963	1,98
Bpifrance Participations SA <sup>1</sup>	6 389 406	7,99	6 389 406	7,92
<b>Total CDC</b>	<b>7 988 369</b>	<b>9,99</b>	<b>7 988 369</b>	<b>9,90</b>

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions INNATE PHARMA sur le marché par CDC Croissance.

<sup>1</sup> Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 79 907 114 actions représentant 80 650 859 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.